FICHE PROJET LEADER
HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Création d'une scénographie originale au musée de la Faulx pour le développement et la diversification de l'offre touristique
MAÎTRE D'OUVRAGE	Nom de la structure demandeuse : Communauté de communes Loire Semène Statut juridique : EPCI, Groupement de collectivités, Statut public Taille de la structure 120 agents - budget annuel 2025 25 M€ – Nb habitants 20 766 Représentant légal : M Frédéric GIRODET, Président Adresse : 1 place de l'abbaye 43140 LA SEAUVE SUR SEMENE Téléphone : 04.71.75.69.50 Adresse e-mail : accueil@loire-semene.fr Numéro SIRET : 244 301 131 00086 Numéro TVA : FR 20244301131 Numéro dossier PDA : 00325868
LOCALISATION DU PROJET	Site du Musée de la Faulx - Commune de Pont Salomon - CC Loire Semène
OBJECTIFS	- Renforcer l'offre touristique existante par l'aménagement touristique d'un site emblématique - Proposer une diversification de l'offre axée sur le tourisme de nature et patrimoine
DESCRIPTION	La Communauté de communes souhaite poursuivre le développement du Musée de la Faulx en proposant une scénographie originale et innovante, afin de : - Valoriser l'histoire du territoire à travers un parcours pédagogique et ludique au cœur de la vallée de la Faulx. - Faire découvrir les vestiges patrimoniaux liés à la colonie industrielle de Pont-Salomon et mettre en lumière leur caractère historique, technique et esthétique exceptionnel. - Localiser et interpréter les différents sites industriels (usines, forges, ateliers, bâtiments), qu'ils soient encore visibles ou aujourd'hui disparus. Le parcours retracera : - L'histoire de la vallée de la Faulx et de la commune de Pont-Salomon, depuis les premiers moulins et ateliers jusqu'à l'apogée de l'Usine de l'Alliance. - Le rôle du fouriérisme de Dorian et son expression concrète dans le village-usine. - L'organisation du territoire à l'apogée industrielle : localisation des ateliers, usines, logements ouvriers et de cadres, écoles, mairie, église, centrale électrique, chemin de fer, gare… et mise en perspective avec la rivière Semène. - La permanence des vestiges industriels et la valorisation de ce patrimoine bâti, remarquablement préservé. Le projet repose sur la création d'un parcours d'interprétation interactif s'appuyant sur un dispositif numérique embarqué : un smartphone intégré dans un fac-similé d'appareil photo. Ce dispositif permettra une lecture innovante et immersive du patrimoine : Trois parcours proposés : un parcours classique, un parcours en anglais, et un parcours famille (adapté aux enfants). - 12 points d'interprétation dont 4 sur le site du Foultier et 8 répartis à l'extérieur.

	- Contenus multimédias : reconstitutions 3D en réalité augmentée, animations vidéos, personnages virtuels, photos et vidéos d'archives, ainsi que des jeux interactifs pour le parcours enfant. Durée estimée du parcours : 1h30 Pour guider les visiteurs : - Mise en place d'une signalétique directionnelle intérieure et extérieure le long du chemin et à l'arrivée du site de l'Alliance. - Signalétique sous forme de totems permettant à la fois l'orientation et la synchronisation avec le dispositif numérique (géolocalisation des visiteurs et déclenchement des contenus).
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	Date prévisionnelle de début de projet : 01/09/2025 Date prévisionnelle de fin de projet : 31/12/2027

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL

Description	Montant HT
Agencement et mobilier	22 000.00 €
Matériel multimédias	78 500.00 €
Impressions	24 900.00 €
Réalisation multimédias	49 500.00 €
Maquette	30 000.00 €
Tourniquet/serrurerie métallique	18 000.00 €
TOTAL	**222 900.00 €**
ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER	***222 900.00 €***

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER

Financeur	Montant	Etat d'avancement
LEADER Haute-Loire	**9 978.08 €**	**Subvention sollicitée**
Département Haute-Loire FIT	44 300.00 €	Convention du 21/07/2025
Région Auv Rh Alpes	40 000.00 €	Convention du 19/12/2025
TOTAL Aides Publiques	**94 278.08 €**	**42 %**
Autofinancement	128 621.92 €	58 %
TOTAL Financement	**222 900.00 €**	**100 %**

RÉPONSES AUX CRITERES DE SELECTION
FA n°2 – Territoire d'accueil – AAP 2.1 - Tourisme

Critères de sélection	Items de qualification	Eléments de réponse *Proposition : 80/100*	Pondération AAP 2.1 *(Si item validé, la note max est attribuée)*
Empreinte économique : Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement	Cet aménagement touristique permettra de réduire les frais d'entretien pour la CC, tout en préservant le site par un cheminement sécurisé et canalisé	**20/20**
	Le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi	Le projet permet de maintenir de l'emploi	**5/5**
	Le projet permet d'accroître la fréquentation touristique du territoire	Cette nouvelle mise en valeur de ce site singulier permettra d'accueillir une nouvelle clientèle touristique	**15/15**
Empreinte territoriale : Intégration du projet à une stratégie territoriale	Le projet s'inscrit dans le cadre du schéma touristique départemental et/ou régional	Le développement des sites naturels d'exception est une orientation forte du schéma touristique départemental	**15/15**
	Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire et/ou participe à une filière	La conception du plan d'aménagement du site a fait l'objet d'une large concertation au niveau local	**10/10**
	Le projet permet d'accroître la notoriété touristique du territoire	Ce nouvel aménagement permettra de rendre encore plus visuel et communiquant du site remarquable	**5/5**
Empreinte environnementale : Contribution à la transition écologique et énergétique	Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,…)	Pas d'éléments repérés	0/10
	Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité	Pas d'éléments repérés	0/10

	(Adaptation/Lutte contre changement climatique)		
	Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)	Une fréquentation touristique accrue du site permettra de générer de l'activité pour le territoire	**10/10**

DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES	26/08/2025	RDD PDA
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif	13/11/2025
	- La Communauté de Communes Loire Semène a élaboré un projet au stade APD avec l'agence L'Atelier des Charrons. - La Communauté de Communes Loire Semène a validé en bureau le 02/09/2025 le plan de financement prévisionnel et le lancement de l'opération.	
PROPOSITION DU COMITE D'ANIMATION LOCALE	Présélectionné	
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs	01/06/2026
	- L'aide LEADER est plafonnée à 9 978.08 € car la communauté de communes Loire Semène a atteint son plafond d'aides LEADER mobilisables sur ce programme, fixé à 200 000 €. - La CC a obtenu une aide du Département dans le cadre du FIT 43 par le biais de la convention en date du 21/07/2025, pour un montant de 44 300 € sur une base de dépense de 221 500 € - La CC a obtenu une aide de la Région dans le cadre du financement d'un projet de valorisation numérique du patrimoine pour un montant de 40 000 € sur une base de dépense de 204 950 € lors de la CP du 19/12/2025. - Compte tenu de ces éléments, le dossier sera présenté en sélection lors du Comité de Programmation du 20/07/2026.	
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITE DES FINANCEURS		9 978.08 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION		Retenu/Non-retenu
NOTE DE SELECTION RETENUE		/100